

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 69 (1972)
Heft: 4

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

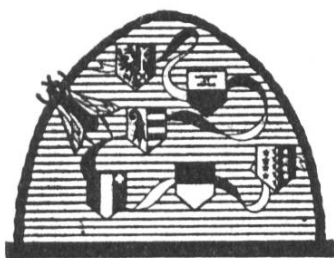
Après, il aidera à ranger les cadres, à les soufrer, à les racler avec un grattoir si c'est nécessaire.

Même si l'on possède un couteau à désoperculer électrique, ce travail-là ne sera jamais fait par les gosses. D'abord, parce qu'ils se couperont fatalement en voulant faire les malins et ensuite parce qu'ils brancheront bien entendu le couteau sur le mauvais voltage et l'instrument se trouvera hors d'usage, à moins que les plombs sautent ou toute l'installation électrique avec. Ajoutons que ces ennuis de courant peuvent avoir l'agréable avantage de faire souper toute la famille aux chandelles.

☆

Maintenant, peut-on hésiter à dire que les abeilles « c'est bon pour la santé », que la connaissance de l'apiculture et sa pratique peut rendre la joie de vivre aux plus moroses en satisfaisant les plus gourmands et en réconfortant les mal en point, car il ne faut pas oublier le pollen, la gelée royale, le bon miel de toute nature, dont chacun devrait faire une très large consommation, mais ceci est une autre histoire.

Geneviève Konrad.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† JEAN LÜTHI

La section de Nyon vient de perdre un membre fidèle et distingué en la personne de son président d'honneur, Jean Luthi.

Né à Einsiedeln en 1895, le défunt passa sa jeunesse à Saint-Ursanne. Nommé buraliste postal à Glovelier, il demeura 15 ans dans cette localité du Jura, et c'est en 1939 qu'il vint s'établir à Nyon comme caissier à la poste, fonction qu'il conserva jusqu'à sa retraite.

C'est à l'âge de 27 ans qu'il se mit à l'apiculture. Idéaliste, ami de la nature, les abeilles devinrent rapidement son « violon d'Ingres ».

Aimable autant que distingué, il se fit rapidement des amis parmi les apiculteurs de Nyon et ne tarda pas à entrer au comité pour devenir président de 1950 à 1960, date à laquelle il fut acclamé président d'honneur. Jean Luthi mit tout son cœur et tout son dévouement à la bonne marche



de la section. Il organisa notamment les Journées romandes de Nyon, en 1950.

Son dévouement n'avait d'égal que sa grande modestie. Jean Luthi s'en est allé sans bruit, et ses obsèques se déroulèrent dans la plus stricte intimité.

Ses amis, ses collègues, ceux qui eurent le privilège d'œuvrer à ses côtés, garderont de lui un souvenir ému et reconnaissant.

Ed. Bassin.

Comptes rendus

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

C'est à Marly que les apiculteurs de cette région avaient été convoqués pour leur assemblée annuelle, le 20 février dernier.

En déclarant l'assemblée ouverte, M. le président souhaite la bienvenue à tous les membres présents et plus spécialement à MM. Georges Fragnière, membre du comité de la SAR, Robert Bourqui et son épouse et les membres de la Société de la Broye.

La lecture du protocole de la dernière assemblée ne donnant lieu à aucune remarque, celui-ci est accepté à l'unanimité ainsi que les comptes. M. le président adresse ses remerciements au secrétaire et au caissier pour leur excellent travail. Il est à relever que le loto organisé en novembre dernier, nous a laissé un beau bénéfice qui convient à merveille au moment où la société s'est engagée à quelques dépenses spéciales.

Après avoir rappelé la mémoire de nos disparus, M. Henri Macherel, président, donne connaissance de son 21^e rapport. Il est heureux de nous informer que la société a fait l'achat d'un microscope, afin de mieux analyser nos insectes et de pousser la sélection en profondeur. Le souci des dirigeants est de pratiquer une apiculture intensive et douce en sélectionnant des abeilles à longues langues et celles possédant un caractère qui pourrait avoir quelques affinités avec celui de nos épouses. Puis, M. Macherel se penche sur le problème de l'information. Elle devrait être plus poussée dans nos écoles d'agriculture et dans les journaux, faisant ainsi mieux connaître toute l'importance de l'apiculture. Ceci aurait également pour but de freiner la régression de plus en plus marquée dans ce domaine.

Il est aussi nécessaire que chaque apiculteur possède des reines de choix qui sont les moteurs de nos colonies. Le miel, ce précieux aliment, doit être présenté avantageusement aux consommateurs toujours plus difficiles. La qualité, la propreté et la présentation de ce dernier ne doit pas faire défaut. L'année 1971 a été marquée par trois visites de ruchers et par trois conférences. Rappelons aussi que M. Eugène Berset s'est rendu en août 1971 au Congrès international d'apiculture à Moscou. Dans une prochaine séance, il nous fera un compte-rendu de ce congrès avec projections.

En terminant, M. Macherel adresse ses remerciements à ses collègues du comité, à ceux qui s'occupent des dépôts de sucre, à ceux aussi qui mettent leur rucher à disposition afin de rendre les réunions plus intéressantes.

Rapport des inspecteurs de ruchers. On signale : loque américaine, 7 cas ; loque européenne, aucun cas ; anomalie du couvain, plusieurs cas graves qui ont disparu à la récolte ; acariose, aucun cas.

Contrôle des miels. 11 apiculteurs ont fait contrôler leur miel portant sur une récolte de 1630 kilos. Il est recommandé aux apiculteurs de se procurer un maturateur.

Rapport de la station de Coppi. 297 reines ont été apportées et 218 fécondées.

Renouvellement du comité. Tous les membres sont réélus par acclamation ainsi que son président.

Divers. Plusieurs problèmes ont été traités dans ce chapitre qu'il serait trop long de détailler ici. Disons simplement que ce fut une assemblée très intéressante qui a montré une fois de plus la vitalité de notre section que dirige admirablement M. Macherel.

G. H.

FÉDÉRATION VALAISANNE D'APICULTURE

Dimanche 27 février 1972, les délégués des sociétés d'apiculture réparties sur la partie romande du territoire cantonal, tenaient en la halle de gymnastique de Miège, leur assemblée générale, sous la présidence de M. Joseph Germanier, de Sierre.

Une soixantaine de délégués assistaient à cette réunion au cours de laquelle nous avons noté la présence de MM. Max Clavien, président de la commune de Miège ; Brunner, vétérinaire cantonal ; Cappi, ancien vétérinaire cantonal et membre d'honneur de la fédération et A. Fournier, membre du comité SAR.

Baisse de production

Comme l'a relevé le président, M. Joseph Germanier, dans son rapport, l'on a enregistré, l'an passé, une légère baisse de production de miel. Cette baisse est due en grande partie à la sécheresse de l'été et au début tardif du printemps. L'on note aussi que les 10 500 ruches, appartenant aux 830 membres de la fédération ont produit en 1971, 8 kg. de miel chacune. Pour l'avenir, des efforts doivent être faits, afin que les apiculteurs n'appartenant pas encore à la fédération y adhèrent en nombre. Terminant son rapport, M. Germanier donna quelques indications sur les activités de la commission publicitaire, ainsi que sur celles des divers moniteurs.

Renouvellement du comité

Au chapitre des nominations statutaires, l'on ne note que quelques changements au sein du comité. Le président de la fédération, M. Joseph Germanier, de Sierre, étant démissionnaire, ainsi que M. Gaston Mariéthoz, de Loye, ils ont été remplacés par MM. Max Roland, de Monthey et Rémy Jollien d'Ayent. Ainsi, le nouveau comité se présente comme suit : président, M. Arsène Praz, de Nendaz, anciennement vice-président ; André Jacquier, des Marécottes ; Max Roland, Monthey ; Rémy Jollien, Ayent ; et Amédée Richard, Saint-Maurice, inspecteur cantonal des ruchers.

En fin d'assemblée, ce dernier fit d'ailleurs un rapport fort complet sur l'état du rucher valaisan, ainsi que sur les divers des conseillers apicoles.

Notons encore que la prochaine assemblée de 1973 se tiendra à Monthey, alors que la charge de la vérification des comptes a été donnée aux sections de Sierre et Sion.

Un repas réunit ensuite tous les participants au restaurant de la Noble Contrée, à Veyras, non sans qu'auparavant un apéritif offert par la Municipalité de Miège n'ait mis chacun en appétit. Enfin, au dessert, diverses questions portant sur les propositions des sociétés ont été examinées.

Une belle assemblée, qui montre bien tout l'intérêt porté à la cause des abeilles et du miel.

SECTION DE SION ET ENVIRONS

Le comité de la section avait convié ses membres à l'assemblée générale annuelle, le dimanche 13 février au Buffet de la gare, à Sion. L'ordre du jour

prévoyait, entre autres, le renouvellement du comité. Le président, en ouvrant la séance, salue M. Ruckstuhl, conférencier du jour, et M. Richard, inspecteur cantonal.

Etant donné les prévisions météorologiques défavorables pour la fin de l'après-midi, le conférencier nous présenta sa causerie en début de séance, afin de regagner ses pénates avant la nuit. C'est ainsi que nous eûmes le plaisir de l'entendre développer, en deux volets, les péripéties de son voyage en Russie.

Dans le premier, surtout touristique, il nous communiqua la nostalgie des vastes régions du Caucase, tandis que la deuxième partie fut réservée à l'apiculture dans les Républiques du sud de l'URSS, aux possibilités d'élevage insoupçonnables pour nous, apiculteurs suisses, qui avons beaucoup de peine à découvrir des régions favorables aux stations de fécondation. La discussion fut enrichissante et M. Ruckstuhl fut chaleureusement remercié pour son brillant exposé.

Le président Sermier présenta, par la suite, son dernier et intéressant rapport, puisqu'il quitte son poste après quinze ans d'inlassables activités au service de la section. La lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ne souleva aucune objection, les comptes, sur proposition des reviseurs, furent acceptés ; la caisse s'est enrichie en 1971 d'une coquette somme.

M. Rémy Jollien, inspecteur régional, intervint et recommanda aux apiculteurs de collaborer plus étroitement avec son inspectorat, relevant qu'une activité commune et intense entre inspecteurs et apiculteurs est garante d'un travail profitable à chacun.

La section renouvela, lors de cette assemblée, son comité. Elle sera dorénavant présidée par un des plus jeunes membres de la société ; il ne fait nul doute que, initié à l'art apicole par son père, M. Alcide Berthod, le nouveau président de la section, M. Jean-Michel Berthod, de Bramois, dirigera cette dernière avec brio.

En fin de séance, la société décerna des diplômes d'honneur, ainsi que des channes, à deux membres spécialement méritants, pour cinquante ans de sociétariat. Les deux jubilaires, MM. Fernand Stöckli et Martin Zermatten, respectivement de Sion et Bramois, furent particulièrement félicités.

L'assemblée générale prit fin, alors que les discussions se poursuivaient autour d'un bon verre de fendant.

Charles Favre.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE ERGUEL-PRÉVOTÉ

L'assemblée générale a eu lieu le 5 février 1972 au Buffet de la Gare, à Tavannes.

A 14 h. 30, M. Jean Henzi souhaite la bienvenue aux 65 membres ayant répondu à la convocation.

Le procès-verbal rédigé par M. André Houriet est accepté avec remerciements.

Le rapport du président fait remarquer que trois membres nous ont quittés à jamais ; une minute de silence est observée à leur mémoire. Quatre demandes d'admission sont les bienvenues. Notre effectif est dès lors de 192 membres.

Les comptes de l'année 1971 sont acceptés avec remerciements à M. Vuilleumier.

Après avoir conduit la société de main de maître durant six ans, M. Jean Henzi désire rentrer dans le rang pour raison de santé. M. Paul Bandelier accepte la présidence pour une année.

Selon le rapport de l'inspecteur, l'état de santé de nos ruchers est considéré comme satisfaisant.

Un cours d'élevage de reines aura probablement lieu en 1972, si les inscriptions sont assez nombreuses.

L'assemblée est levée à 15 h. 30, sur quoi, M. Farron, conservateur des forêts du Jura, nous donne une conférence avec projections sur les nécessités, les beautés et les bienfaits de nos magnifiques forêts. M. Farron est vivement applaudi et remercié pour son brillant exposé.

G. E.

Convocations

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

La sortie de printemps est fixée au **samedi 22 avril 1972, à 14 heures**. Visite du rucher de M. Olivier Bovey, ferme du Plâne, Renges.

Accès : Route suisse jusqu'à la tour Castolin (St-Sulpice), puis direction Ecublens (1300 m.) et prendre le premier chemin à droite après le panneau d'entrée Ecublens.

Pour les usagers des TL prendre l'autobus No 28 à 13 h. 54 à Renens et descendre au terminus.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU VAL-DE-RUZ

Dernière rencontre du soir, **le mercredi 12 avril, à 20 h.**, à l'Hôtel de l'Epervier, à Cernier.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU DISTRICT DE MONTHEY

Les membres sont convoqués à notre assemblée générale qui aura lieu au **Café Helvétia, à Monthey, le samedi 8 avril** prochain, à 20 heures.

Ordre du jour :

Procès verbal — Rapport du président - du caissier - des vérificateurs - des inspecteurs — Remise des distinctions et diplômes — Elections statutaires — Divers — Projection de films sur l'apiculture.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE JURA-NORD

L'assemblée de printemps est fixée au **dimanche 16 avril, à 14 heures**, au *Restaurant Central, à Delémont*.

Tractanda : Lecture du protocole ; rapport du président ; comptes et budget ; activité de la section pour 1972 ; hommage aux vétérans ; conférence et film ; divers.

Nous comptons sur une nombreuse participation.

Le comité.

A vendre pour cause de décès **35 RUCHES** en bonne santé après contrôle sanitaire.
S'adresser à Jeanne Beuchat, 2851 Soulce. Tél. (066) 56 79 24.

A VENDRE quelques ruches vides type Burki Suisse à 13 cadres avec matériel attendant : 1 nucleus avec certificat de santé ; 1 pavillon, dimension 7 m. x 3 m., trois fenêtres, couvertures tuiles, 2 pans avec cheneaux de descente ; le tout démontable. Convientrait comme chalet de week-end. Prix avantageux.
S'adresser au tél. (039) 23 59 77.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion amicale mensuelle, **le lundi 10 avril 1972, à 20 h. 30, au local, Café de la Grappe Genevoise**, rue de Cornavin 4. Sujet : « L'essaimage » par notre ami Marc Buscarlet.

Dès que la saison le permettra, nous organiserons un cours d'apiculture et un cours d'élevage de reines. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès du président, Otto Schmid, av. de Crozet 20, 1211 Genève 28.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

Nous rappelons à tous nos membres que notre prochaine réunion aura lieu le **30 avril 1972 au rucher de M. Paul Meuwly, à Marly**. Les travaux du printemps seront traités par M. Casimir Clément, conseiller apicole et éleveur. Rendez-vous devant l'Hôtel de la Croix-Blanche, à Marly, à 8 h. 45.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE AJOIE ET CLOS-DU-DOUBS

L'assemblée générale annuelle étant fixée au **dimanche 16 avril prochain**, nous avisons nos membres que cette réunion aura lieu dans la **grande salle de l'Inter, à Porrentruy, à 14 h. 15**, avec l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture et bienvenue par le président. 2. Protocole. 3. Rapport du caissier et des vérificateurs. 4. Nomination de deux nouveaux réviseurs pour le prochain exercice. 5. Rapport du président. 6. Démissions et admissions. 7. Remise des cadeaux d'ancienneté. 8. Contrôle du miel. 9. Envisager un cours d'élevage en 1972. 10. Discuter et souscrire un nouvel achat de boîte à miel. 11. Présentation d'un film. 12. Divers et levée de l'assemblée.

Que chacun retienne la date du 16 avril 1972.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GLANE - ROMONT

Nous informons nos membres que l'assemblée annuelle aura lieu **samedi 8 avril 1972, à 20 heures, Café de l'Harmonie (près de l'église), à Romont**.

Tractanda habituel, conférence et film.

Invitation cordiale à tous les apiculteurs.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

Nous rappelons à tous nos membres que la première visite du printemps aura lieu le **23 avril, chez M. Marcellin Matthey**. Rendez-vous sur la **place de la Brévine, à 14 heures**. La visite sera consacrée à l'état des colonies, des provisions et du couvain.

Le comité.

Communiqués

INSPECTION DES RUCHERS DANS LE CANTON DE VAUD

Un recensement général de tous les ruchers du canton de Vaud aura lieu le 21 avril 1972. Pour cette date, les propriétaires

d'abeilles doivent annoncer **par écrit à l'inspecteur régional des ruchers de leur arrondissement** l'effectif de leurs colonies.

Extrait des prescriptions légales

Identification : les apiculteurs sont tenus de marquer leurs nom et adresse, de façon visible, à chaque emplacement où ils détiennent des ruches.

Laissez-passer : un laissez-passer est obligatoire pour le transfert des abeilles d'un arrondissement d'inspection dans un autre ; il est délivré par l'inspecteur régional des ruchers. Le transfert d'abeilles à l'intérieur d'un arrondissement d'inspection sera annoncé immédiatement par l'apiculteur à l'inspecteur régional des ruchers.

Département de l'intérieur et de la santé
publique
Service vétérinaire cantonal

CANTON DE NEUCHÂTEL

Localités sous séquestre au 15 mars 1972

Lignières, Le Landeron, Travers, Noiraigue, La Chaux-de-Fonds (partiel), Gorgier (région de Seraize), Les Hauts-Geneveys, Fontainemelon, Cernier, Chézard-Saint-Martin, Dombresson, Villiers, Le Pâquier, Savagnier, Fenin-Villars-Saules, Valangin, Engollon, Fontaines, Boudevilliers, ainsi que Chaumont.

Neuchâtel, le 15 mars 1972.

L'inspecteur cantonal des ruchers : J.-P. Gobbo.

SECTION DE NYON

Rencontres mensuelles : les membres de la section de Nyon sont avisés que, dorénavant, ils auront la possibilité de se rencontrer pour échanges d'idées et discussions, **au motel « Le Pressoir », le premier mercredi de chaque mois, à 20 h.**

Le comité.

SECTION DES ALPES - GROUPE DE CHARDONNE

Nous avons le plaisir de porter à votre connaissance le programme du groupe pour 1972 :

Samedi 8 avril. Cours de débutants, à Jongny. Rendez-vous, 14 heures, devant la laiterie.

Dimanche 23 avril. Au rucher de M. Alexandre Dubuis, à 9 h. 15, en Gilamont (Vevey).

Dimanche 7 mai. Au rucher de MM. Siegenthaler, à 9 h. 15, Les Tréflons, Chexbres.

Dimanche 28 mai. Visite du rucher de M. Charpillot, à Moudon. Rendez-vous à 9 h. 45, à l'entrée de Moudon.

Dimanche 6 août. Au rucher de M. Henri Jaquet, à 9 h. En Chaniaz, Puidoux.

Programme copieux, invitation cordiale, cet avis tient lieu de convocation.

Les responsables du groupe.